



Litige sur annulation achat suite compromis de vente signé

Par **stephalex**, le **24/08/2010** à **15:41**

Bonjour,

Propriétaire d'une maison d'habitation et pour des raisons professionnelles nous avons dû déménager et changer de région, nous avons donc fait appel à une agence immobilière pour la mise en vente de cette dernière.

Début avril 2010 l'agence nous informe d'une offre d'achat d'un éventuel couple d'acheteur (Monsieur X et Mademoiselle Y). Nous répondons dans le sens positif et nous signons un compromis de vente le 17 avril 2010. Le financement de cet achat se faisant 100% par crédit immobilier l'or de la rédaction par l'agence et des signatures du dit compromis de vente aucune demande de dépôt de garantie n'a été faite, car nous n'étions pas informé de cette éventuelle clause.

En date du 15 juin 2010 les acheteurs nous demandent une prolongation de délai afin de contracter un crédit qui demande du temps pour l'acceptation. Là aussi nous répondons favorablement à leur demande et leur accordons une prolongation d'un mois, confirmation faite par courrier.

Après de multiples appels entre fin juillet début août entre nous même et l'agence il s'est avéré que le courtier s'occupant du dossier de financement des acheteurs était en attente des 3 dernières fiches de paies de Monsieur X afin d'actualiser le dossier de financement suite à l'acceptation de celui-ci.

Monsieur X étant injoignable et surtout introuvable nous demandons à notre agence de trouver une solution. Mademoiselle Y n'arrivant pas également à joindre son conjoint celle-ci a fait un courrier nous informant qu'elle n'arrivait pas à le joindre et de par ce fait ils se retiraient de la vente.

En contact avec notre notaire, nous faisons ce jour un courrier demandant à l'agence de remettre en vente notre maison.

Ce couple n'ayant pas pris au sérieux l'importance de leurs signatures sur le compromis de vente avons-nous un moyen de recours afin d'être au moins indemnisé du préjudice subi.

Dans ce contexte quels sont nos droits et éventuellement nos devoirs.

Dans l'attente de votre réponse,

Cordialement